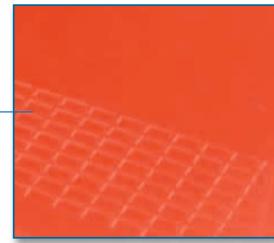


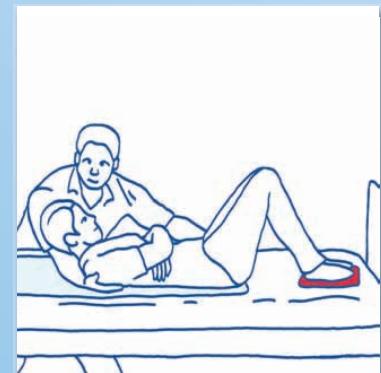
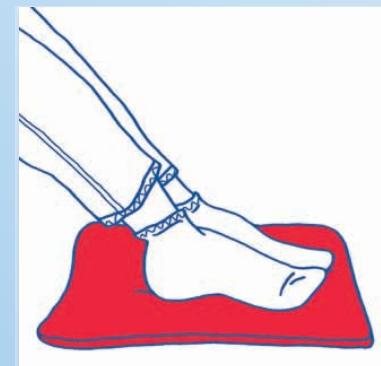
Aide autour du lit



Le tapis antidérapant a été conçu pour permettre aux patients qui en ont la possibilité, de se déplacer vers la tête du lit en poussant avec leurs pieds.



La structure du tapis contrarie le glissement.



Tapis antidérapant

Le tapis antidérapant (les deux faces) prévient le glissement des pieds dans le lit.

Le tapis antidérapant augmente la résistance au frottement de 100%. Posé sous les pieds il prévient les glissades lors des phases de repositionnement ou de redressement des patients. Le tapis antidérapant permet aux patients d'utiliser ses ressources dans un mouvement ciblé et orienté. Il est un complément précieux dans les systèmes de redressement et de transferts.